



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmilière



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement de l'école primaire de La Fourmilière tenue le **11 décembre 2019 à 19 h** à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BARIBEAU, Guylaine	Représentante du personnel du service de garde
DORVAL, Étienne	Représentant des parents
DUFRESNE, Marie-Pier	Représentante du personnel enseignant
DUTIL, Cathia	Représentante du personnel professionnel
FRIARD, Laetitia	Représentante des parents
LALIBERTÉ, Nadia	Représentante du personnel enseignant
LEBLOND, Nathalie	Représentante du personnel enseignant
POULIN, Mathieu	Représentant des parents
SAADI, Ali	Représentant des parents

ÉTAIT ABSENTE :

MORASSE, Émilie	Représentante des parents
-----------------	---------------------------

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

VALLÉE, Julie	Directrice
---------------	------------

INVITÉE

BÉRUBÉ, Julie	Directrice adjointe
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire

Julie Bérubé, directrice adjointe, agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (61 LIP)

Nous avons quorum à 19 h 2.

CE-1920-17 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP 61)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2019



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



4. Suivi au procès-verbal du 16 novembre 2019
5. Correspondance et dépôt de documents
6. Période de questions du public (15 minutes)
7. Confirmation des mesures dédiées et protégées
8. Grille des matières 2020-2021
9. Sorties éducatives 2019-2020 (LIP 87)
10. Plan de redressement budgétaire
11. Plan de mise en œuvre du projet éducatif : état des travaux
12. Consultation de la Ville de Québec pour la sécurité routière
13. Mot du représentant au comité de parents
14. Mot de la direction
15. Mot de la technicienne en service de garde
16. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Laetitia Friard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-1920-18 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2019

M. Mathieu Poulin propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2019

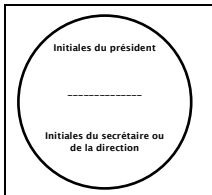
Mme Julie Vallée s'est informée au sujet du coût nul de la sortie au Marché de Noël. C'est l'organisation qui paie le transport des élèves.

5. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Campagne de financement de chez Martin dessert. Un colloque est proposé aux parents par la Fédération des comités de parents du Québec.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (15 MINUTES)

Mme Laetitia Friard reparle de la possibilité qui avait été évoquée l'an passé des Trotibus. M. Étienne Dorval dit que c'est quelque chose qui pourrait être considéré pour le printemps (avril ou mai). Mme Julie Vallée regardera pour retrouver les coordonnées de l'organisme qui chapeaute cette activité.



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



CE-1920-19 7. CONFIRMATION DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Mme Julie Vallée explique les documents remis aux parents. Elle explique que le gouvernement demande depuis trois ans d'attester que les écoles reçoivent bien les sommes dédiées de la part de la commission scolaire.

Préambule

Conformément à l'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années 2018-2019 à 2020-2021.

L'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

Résolution

Le conseil d'établissement de l'école primaire de la Fourmière confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tel que détaillé dans le document joint à la présente résolution, ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement confirme également qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Mme Nathalie Leblond propose l'approbation des mesures dédiées et protégées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-1920-20 8. GRILLE DES MATIÈRES 2020-2021

Mme Julie Vallée précise que deux documents sont remis. Il y en a un pour les classes régulières et un pour les classes TSA. C'est le statu quo pour les grilles des matières. Le document du régulier propose les deux scénarios possibles pour l'anglais intensif.

M. Mathieu Poulin propose l'approbation de la grille des matières 2020-2021 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



9. SORTIES ÉDUCATIVES 2019-2020 (LIP 87)

Aucune nouvelle sortie proposée.

10. PLAN DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE

Mme Julie Vallée explique qu'à la suite de la réception des prévisions budgétaires de l'école, la commission scolaire a demandé de prévoir un plan de redressement pour les années à venir. La commission scolaire demandait un redressement sur cinq ans. Mme Vallée l'a prévu sur trois ans, afin de conserver une marge de manœuvre en cas de situation imprévue. Mme Marie-France Painchaud explique comment les commissaires sont mis au courant des budgets des différentes écoles. La commission scolaire a déjà approuvé le plan proposé.

11. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF : ÉTAT DES TRAVAUX (LIP 74)

Mme Julie Vallée nomme que, tel que prévu, le plan de mise en œuvre pourra être déposé en janvier aux membres du conseil d'établissement.

12. CONSULTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Étienne Dorval nomme les différents points qui sont proposés pour améliorer la sécurité routière. Il nous parle d'un sondage à compléter sous trois thèmes : ralentir, être courtois, sécuriser. Il y a un site web où un rapport est déposé sur différentes données recueillies en lien avec la sécurité routière. M. Dorval souhaite que les parents de l'école puissent participer au sondage. L'information sera transmise par la page Facebook de l'école et par courriel.

13. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Étienne Dorval explique qu'il y a eu une présentation des budgets des écoles, de la catégorisation et des mesures dédiées. Il a également été question de la construction de la nouvelle école secondaire, possiblement sur le terrain de l'ancien zoo. Un projet intéressant a été vécu en novembre dans une autre école de la commission scolaire. Les enfants ont eu la possibilité de faire un échange de patins. C'est une idée qui pourrait être reprise pour notre école. Le projet de loi 40 était aussi à l'ordre du jour.

14. MOT DE LA DIRECTION

Mme Julie Vallée parle du Grand défi Pierre Lavoie. Une équipe a offert de nous parrainer. Nous devons amasser des cubes énergie pour avoir l'opportunité de recevoir les sommes amassées par notre équipe. Cette somme servirait, entre autres, à acheter des équipements pour les classes afin de répondre à l'objectif bouger 60 minutes par jour.



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



15. MOT DE LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

Mme Guylaine Baribeau demande si les parents sont en accord avec la visite de Bonhomme Carnaval. Il nous dépose 30 effigies qu'il faut vendre pour y avoir droit. Les parents sont en accord.

CE-1920-21

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Nadia Laliberté de lever la séance à 19 h 58, l'ordre du jour étant épuisé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Étienne Dorval, président

Madame Julie Vallée, directrice